



CALENDRIER ÉLECTORAL

Derniers réglages avant la publication

Consciente du retard pris et face à la pression extérieure et interne, la Céni se dit enfin prête à publier le chronogramme électoral. Le vice-président, Norbert Basengezi, a, en effet, annoncé le 1er novembre la publication du calendrier électoral avant la fin de cette semaine et ce, dans le respect strict de l'accord du 31 décembre 2016.

Les dernières consultations amorcées par la centrale électorale auprès de ses deux principaux partenaires impliqués dans le processus électoral, en l'occurrence le CNSA et le gouvernement, ont permis de dégager de nouvelles orientations dans la perspective d'élaborer un calendrier consensuel tel qu'exigé.

Page 2



Mgr Oscar Cantu s'exprimant après son entretien avec le vice-président de la Céni

MÉDIAS

121 cas d'atteinte à la liberté de la presse recensés en 2017



La répression contre les journalistes ne faiblit toujours pas

Le rapport de l'ONG Journalistes en danger (JED), publié le 2 novembre, présente un bilan en hausse de la répression avec 121 cas documentés d'attaques contre les médias dont près de la moitié constituée des violences physiques contre les journalistes. Le rapport cite certaines personnalités qui sont comptables des faits répréhensibles nuisant à l'exercice de la profession journalistique en RDC.

À côté des violences physiques sur les journalistes, le rapport a également épinglé plusieurs cas de censure contre des médias nationaux et internationaux. Une manière pour JED de dénoncer la culture de l'impunité qui fait que des personnes bien identifiées ne sont jamais inquiétées.

Page 5

DOING BUSINESS
2018

La RDC toujours parmi les dix derniers

La RDC vient de glaner deux précieux points dans le classement Doing business 2018 passant de la 184e place à la 182e. Dans ce challenge international mis en place par la Banque mondiale (BM) pour mesurer les facilités à faire les affaires dans un pays, la RDC doit son ascension à sa nouvelle politique de communication consistant « à mettre à la disposition du public national et international les avancées opérées qui n'étaient pas valorisées ».

Le pays a fait siennes les recommandations de la BM en veillant constamment sur les indicateurs de développement liés à l'amélioration de l'environnement des affaires.

Page 2

INTERVIEW

Dr Irène Nsadiolanda : « Nous voulons que les médecins aient des soins de qualité »

Dans un entretien accordé au *Courrier de Kinshasa* au terme de ses exposés instructifs à l'intention de ses pairs, les 30 et 31 octobre, le médecin est revenu sur la nécessité de la création d'une mutuelle de santé pour assurer des soins de qualité à toute la corporation médicale. «Les généralités sur la mutuelle de santé» et «l'Ex-

posé sur les paquets de soins et la liste des hôpitaux» qu'elle a proposés à l'atelier de renforcement des capacités des médecins du Syndicat national des médecins (Synamed) sur la sensibilisation à la mutuelle de santé a nourri les débats dont l'intérêt était manifeste pour la cinquantaine des participants à ces travaux.

Page 3



Dr Irène Nsadiolanda

CALENDRIER ÉLECTORAL

Derniers réglages avant la publication

Le vice-président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) a annoncé, le 1er novembre, la divulgation, avant la fin de cette semaine, du chronogramme des scrutins.

Le calendrier électoral est attendu à la fin de cette semaine. C'est le message-clé qui transparaît de l'audience que le vice-président de la Céni, Norbert Basengezi, a accordé le 1er novembre à Mgr Oscar Cantu, président international de la Commission justice et paix de l'église catholique. Ce dernier est venu spécialement des Etats-Unis d'Amérique pour soutenir l'accord de la Saint-Sylvestre signé sous la médiation de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco) et faire un plaidoyer pour la paix en RDC. L'occasion était belle pour les deux personnalités d'évaluer le processus électoral en cours et d'en tirer les enseignements nécessaires.

Le calendrier électoral était au menu des discussions, étant entendu que c'est autour de ce document que se cristallise la suite du processus. Sa publication passe, d'ailleurs, pour l'une des conditions de financement des élections posées par la communauté internationale. Lors de sa dernière visite en RDC, l'ambassadrice américaine aux Nations unies, Nikki Haley, avait également insisté sur la nécessité de publier en urgence ce calendrier en vue de l'organisation des scrutins en 2018. « Si les élections ne sont pas organisées en 2018, la RDC ne pourra pas compter sur l'appui de la communauté internationale et celui des Etats-

Unis », avait-elle déclaré.

Consciente du retard pris et face à la pression extérieure et interne, la Céni se dit enfin prête à publier le chronogramme électoral d'ici à la fin de cette semaine. Foi de Norbert Basengezi qui confirme que le calendrier électoral dont il est question respectera l'accord de la Saint-Sylvestre. « Autant ce document parle de la séquence des élections, autant il dit aussi que le CNSA, la Céni et le gouvernement peuvent se mettre ensemble pour décider par consensus du délai », a-t-il indiqué, au sortir de l'audience. Pour susciter des adhésions massives autour dudit calendrier qu'elle veut consensuelle, la Céni - à travers son vice-président - a amorcé quelques consultations pendant la semaine avec ses deux principaux partenaires impliqués dans le processus électoral, en l'occurrence le CNSA et le gouvernement. Des orientations ont été dégagées au terme de ces consultations qui lui ont permis de peaufiner le chronogramme, en attendant le retour de son président en séjour de travail en Europe.

Il est évident que les 504 jours proposés initialement par Cornelle Naanga risqueraient de ne plus être pris en compte. En effet, la nouvelle donne milite pour le parachèvement du processus électoral en 2018. « Nous demandons à la Céni de bien respecter le consensus dégagé par toutes les parties dans les négociations et d'organiser les élections conformément à l'Accord de la Saint-Sylvestre », a pour sa part déclaré l'abbé Donatien N'shole, le secrétaire général de la Cenco.

Alain Diasso

DOING BUSINESS 2018

La RDC toujours parmi les dix derniers

La bonne nouvelle est le passage du pays de la 184^e à la 182^e place sur 190 pays sélectionnés dans le classement de référence internationale de la Banque mondiale.

Encore une fois, l'indicateur « Création d'entreprise » a porté chance au pays, avec 34 points engrangés. C'est ce même indicateur et d'autres comme le permis de construire et le transfert de propriété qui ont propulsé la République démocratique du Congo (RDC), quelques années plus tôt, dans le cercle restreint des meilleurs réformateurs au monde pour le climat des affaires. Elle avait alors gagné 83 places pour l'indicateur « Création d'entreprise », même si son classement général n'est jamais redescendu en dessous de la barre de 180e depuis l'édition 2011.

Le nouveau Rapport Doing business était très attendu. En effet, il survient après une réunion stratégique tenue en octobre 2017 au ministère du Plan sur la préparation de l'édition 2019. Une telle projection dans l'avenir laissait planer le doute sur les chances réelles du pays de glaner quelques points dans l'immédiat. Par ailleurs, toujours au cours de cette année, une autre réunion, cette fois informelle, a eu lieu entre la presse et l'ancienne équipe de gestion de l'Agence nationale de promotion (Anapi). Cette rencontre a laissé transparaître un certain malaise sur le retard accumulé dans la mise en œuvre effective de certaines

réformes phares, capables de booster considérablement la place du pays dans le classement général.

Beaucoup de participants à ces échanges ont plaidé pour un renforcement du rôle de l'Anapi dans l'application des réformes. Une fois de plus, il revenait aux politiques de donner l'impulsion nécessaire pour ne plus avoir des taux d'exécution des réformes parmi les plus faibles de la région. À côté de la RDC, d'autres pays ne lésinent pas sur les moyens pour être mieux cotés et profiter de cette reconnaissance internationale pour drainer de nouveaux investisseurs. En somme, la RDC n'est pas le seul pays engagé dans la course à l'investissement.

Voilà autant d'enjeux et de défis sur la seule question du climat des affaires et des investissements en RDC. Finalement, le pays s'en sort avec deux points en plus, et ce malgré un contexte économique très difficile. Placée sur le thème « Réformer pour créer des emplois », la 15e édition Doing business annonce une amélioration de 34 points pour l'indicateur « Création d'entreprise » et d'un point pour l'indicateur « Paiement de l'insolvabilité ». Du côté de l'Anapi, l'organe technique du gouvernement en matière d'amélioration du climat des affaires, l'on se félicite, bien entendu, de ce résultat qui traduit « un travail remarquable de toutes les parties prenantes ». Pour autant, la question du retard dans l'application de certaines réformes phares va continuer à se poser comme l'obstacle majeur à

l'amélioration du score du pays. Pas étonnant que le gouvernement ait promis, dans la foulée des changements majeurs de certains indicateurs à l'horizon 2018, des mesures plus dissuasives à l'encontre des services et acteurs réfractaires aux différentes réformes.

Avec ce nouveau score plutôt encourageant, le pays est bien parti pour continuer à grimper et grignoter des places dans le classement général, même si l'incertitude politique va continuer à gripper régulièrement la machine. Par ailleurs, il se pose un véritable problème d'efficacité de l'administration publique et de résistance des services publics. Sur cette question, la détermination de l'autorité politique demeure la condition essentielle pour surmonter cette contrainte. Certains experts rappellent aussi que le processus de réforme prend forcément du temps, et les résultats sur le terrain ne seront pas au rendez-vous dans l'immédiat. Et aucune mesure ne peut changer cette équation. Tout le sens du défi futur sera simplement de procéder à l'élimination progressive de toutes les entraves à l'investissement en RDC. Pour rappel, le Doing business est un Rapport de la Banque mondiale qui compare les cadres législatifs, réglementaires et pratiques de 190 pays à travers le monde. Introduit en 2002, ce rapport permet d'évaluer les facilités à l'investissement en collectant des données par rapport à une dizaine d'indicateurs représentant autant d'étapes dans le cycle de vie d'une entreprise.

Laurent Essolomwa

ADIAIC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara

Secrétaire des rédactions adjoint :

Christian Brice Elion

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonnateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Culture : Nioni MASSela

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Comptabilité et administration : Lino Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia

Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Bousa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhbas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :

Martial Mombongo

Chef de service préresse : Eudes Banzouzi

Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAIC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INTERVIEW

Dr Irène Nsadiolanda : « Nous voulons que les médecins aient des soins de qualité »

Dans cette interview accordée au Courrier de Kinshasa au terme de ses exposés instructifs à l'intention de ses pairs, les 30 et 31 octobre, le médecin est revenu sur la nécessité de la création d'une mutuelle de santé pour assurer des soins de qualité à toute la corporation médicale. «Les généralités sur la mutuelle de santé» et «l'Exposé sur les paquets de soins et la liste des hôpitaux» qu'elle a proposés à l'atelier de renforcement des capacités des médecins du Syndicat national des médecins (Synamed) sur la sensibilisation à la mutuelle de santé a nourri les débats dont l'intérêt était manifeste pour la cinquantaine des participants à ces travaux.

Le Courrier de Kinshasa : Comment devrait-on vous présenter à nos lecteurs ?

Irène Nsadiolanda : Je suis Dr Irène Nsadiolanda, responsable des médecins conseil au Programme national de promotion des mutuelles de santé (PNPMS) et la coordonnatrice nationale d'un Centre de gestion des risques et d'accompagnement technique aux mutuelles (CGAT), une ASBL de la société civile.

L.C.K. : Quelles sont les motivations premières pour la création d'une mutuelle de santé du Synamed comme vous l'avez préconisé lors de cet atelier ?

I.N. : La première motivation tient du fait que nous sommes dans un pays où la prise en charge des soins n'est pas assurée par l'État. Ainsi, lorsque ses employés, en l'occurrence les médecins, tombent malades, il faut lancer des communiqués pour que les pairs se cotisent afin de couvrir les frais des soins. Dès lors, parmi les résolutions prises à la fin du congrès des médecins qui s'est tenu il y a quelque temps, ils ont jugé intéressant d'avoir une mutuelle. Car face à un cas de maladie à domicile, ils préfèrent les gérer eux-mêmes au lieu de se rendre à l'hôpital. Cela a été confirmé pendant l'atelier, en réponse à la première question que j'ai posée aux médecins, à savoir comment ils agissent dans pareille circonstance. Ils ont répondu qu'ils se soignent eux-mêmes. Pourquoi ne vont-ils pas directement à l'hôpital ? Ils affirment que cela tient à un problème d'accessibilité financière aux soins. C'est par manque d'argent qu'ils se réservent d'aller à l'hôpital. C'est à cet effet qu'ils ont jugé important d'avoir une mutuelle qui leur profite ainsi qu'à leurs familles respectives. De la sorte, ils sont assurés que, même en leur absence, dans le cas où ils seraient en déplacement, les membres de leur famille, épouses ou enfants, soient pris en charge. Cela va faciliter l'accessibilité financière aux soins.

L.C.K. : Sur quoi repose exactement la proposition que vous faites au Synamed ?

I.N. : Notre structure a pour mission de professionnaliser les mutuelles de santé. Il y a eu,



Dr Irène Nsadiolanda

autrefois, plusieurs expériences malheureuses de mutuelles dans notre pays où un quidam se levait un beau matin et mettait en place une mutuelle. Nous réalisons d'abord une étude des faisabilités avant de mettre en place une mutuelle. Pour ce qui est du Synamed, nous avons réalisé des études d'où nous avons proposé des produits disponibles dans la ville. Nous allons l'accompagner techniquement pour que cette mutuelle devienne professionnelle. Nous voulons que les médecins aient des soins de qualité. Pour cela, il faut bien faire le choix des hôpitaux, nous usons d'un outil qui nous permet de bien évaluer leurs plateaux techniques. Lors du débat qui a suivi mon exposé, il a été relevé que les hôpitaux étatiques ne sont pas pris en compte pour le moment parce qu'ils ne répondent pas aux normes. Notre souci est d'avoir ceux qui y répondent, de l'accueil jusqu'à la disponibilité des médicaments. Qu'ils aient un plateau technique convenable avec notamment des installations sanitaires, de l'eau courante. Nous offrons des paquets de soins avec des structures bien précises qui doivent permettre aux mutualistes de recevoir des soins de qualité, c'est cela notre mission. Nous avons aussi une équipe de médecins-conseils qui font le suivi de la prise en charge.

L.C.K. : Avez-vous des propositions concrètes d'hôpitaux déjà répertoriés soumises au Synamed ? Si oui, quels ont été les critères de votre choix ?

I.N. : Nous avons un outil d'évaluation des plateaux techniques des hôpitaux qui comporte la partie ressources humaines qui

gestion dans ceux où ils sont présents. Faut-il signer avec les hôpitaux étatiques ? Nous allons leur rendre compte après évaluation.

L.C.K. : Combien d'hôpitaux avez-vous proposés au Synamed jusqu'ici ? Est-ce seulement pour Kinshasa ou pour toute la République ?

fait la relation entre le nombre de lits et le personnel soignant. La majorité des hôpitaux ne répond pas aux normes. Il y a parmi eux ceux qui n'ont pas de toilettes. Un malade ne peut être hospitalisé dans ces conditions. Il aura été reçu pour une maladie mais risque de repartir avec une autre. Que fera une mère dans une formation sanitaire sans eau courante ? Devra-t-elle acheter de l'eau à l'extérieur pour laver son enfant en pédiatrie qui fait des selles fréquemment ? Nous signons avec des hôpitaux qui répondent aux normes et disposent du nécessaire pour soigner les malades. C'est cette évaluation du plateau technique qui permet de faire la sélection des hôpitaux. Il faut savoir que dans notre pays, les centres de santé ne fonctionnent pas en ville, sauf peut-être en province et en milieu rural. Tous les centres de santé sont médicalisés avec des médecins partout, mais répondent-ils aux normes ? Dès lors, nous proposons au Synamed quelques structures qui ont contractualisé avec nous parce qu'ils répondent aux normes. Il a voulu que l'on puisse élargir l'offre. Nous lui avons promis de procéder à l'évaluation du plateau technique d'autres hôpitaux tout en notant qu'il y a contradiction entre médecins. Ils ont relevé un problème de

I.N. : Nous avons une liste d'au moins une quarantaine de formations sanitaires composée à 80% de formations privées. Nous voulons bien signer avec les hôpitaux étatiques, à condition qu'ils améliorent d'abord certains services. Synamed veut d'abord commencer avec Kinshasa en attendant d'élargir l'expérience aux provinces en partant des caisses de solidarité du médecin (Casomed) qui fonctionnent déjà dans certaines d'entre elles. L'offre débutée à Kinshasa va être dupliquée au fur et à mesure. Le souhait des adhérents était d'abord d'avoir une proposition du paquet des soins. Nous avons présenté un paquet complet qui englobe la consultation en ambulatoire, l'hospitalisation, la chirurgie et la maternité ainsi que la conservation à la morgue. Il revient à 54\$ (dollars américains) par personne par an. Pour les médecins salariés, il sera procédé à un retrait à la source. Pour ce qui est des personnes à charge de leur famille, ils payeront 4.5 \$ par individu pour bénéficier des soins.

L.C.K. : Quand pensez-vous lancer la mutuelle ? Avez-vous déjà établi un calendrier, où en êtes-vous à ce niveau ?

I.N. : Nous en sommes à un niveau où les deux jours

d'ateliers servaient à former les sectionnaires des différentes sections du Synamed de Kinshasa. Ils ont été instruits sur les notions élémentaires des mutuelles et sur les paquets qu'ils devront vendre. Ils ont posé beaucoup de questions afin de savoir comment parler à la base, c'est ainsi que nous leur avons montré comment communiquer, transmettre ce qu'ils ont appris. Puis, nous leur avons donné les fiches de renseignement à distribuer à tous les médecins de sorte que nous ayons toutes les informations nécessaires avant de débiter. Cela nous permettra d'avoir la taille moyenne des ménages de tous les médecins de la ville. Tous souhaitent que la mutuelle commence au début de l'année prochaine. Si l'on ne tarde pas, l'on est pour que la prise en charge se fasse à partir du 1er janvier 2018. C'est notre souhait, également celui des médecins du Synamed, j'en fais partie moi aussi. La mutuelle est annuelle, la cotisation est annuelle. Au regard de la loi sur les mutuelles de santé de février 2017, les travailleurs du secteur formel, les salariés sont dans les assurances obligatoires. Donc, si Kinshasa compte 2 000 médecins, ils sont tous obligés de s'affilier à la mutuelle. Et donc, en ajoutant aux titulaires les personnes à charge, l'on peut commencer la mutuelle avec environ 10 000 membres.

L.C.K. : Pensez-vous être en mesure d'assumer la gestion d'une mutuelle de cette taille dès le début ?

I.N. : Bien sûr ! Le CGAT est une structure chevronnée qui accompagne les mutuelles. Pour votre information, dans la ville-province de Kinshasa, nous le faisons déjà avec seize mutuelles. Je peux vous en citer cinq, à savoir les mutuelles Lisanga, Tosungana, Bomoto, Elikya et La Borne. Et celle dont la cotisation est à 54\$ compte à ce jour autour de 15 000 bénéficiaires. Parmi les cinq, il y a des mutuelles qui ont des adhérents communautaires mais il y a aussi quelques corporations, à l'exemple de l'école Les Loupiots dont tout le personnel enseignant y compris leurs personnes à charge. Pareil pour l'entreprise Transco. Il existe d'autres mutuelles dont le paquet des soins offert est à 24\$ pour la population de la partie est de la ville, Masina, Ngaba, Matete et Kisenso. Elle est à sa deuxième année de prise en charge.

Propos recueillis par Nioni Masela



LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN! RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing



+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

ALBINISME

La Fondation Mwimba Texas reçoit un nouveau membre

Le petit Keny Bilambo, de la commune de Barumbu, a été admis dans l'ONG de défense des droits des albinos le 28 octobre, à Kinshasa.

Un grand hommage a été rendu au nouveau venu, comme l'avaient fait les mages de Bethléem pour le petit Jésus. En effet, informé le même jour de la naissance depuis un an du petit albinos, le président de la Fondation Mwimba Texas, qui n'est autre que le catcheur Alphonse Mwimba, a modifié son agenda de la journée pour aller faire la connaissance du petit Keny. À la tête d'une délégation de son ONG, selon les indications fournies par la maman de l'enfant, il s'est rendu à la commune de Barumbu.

Sur place, la délégation a été reçue par la maman de Keny, Matou Likoka, ainsi que les grands parents de ce dernier, Jean-Pierre Matumawonso et Martin Mambu. Après avoir souhaité la bienvenue à cette équipe, ils ont expliqué à Alphonse Mwimba la situation du bébé Keny, le seul albinos né dans cette famille. Les grands parents de Keny



La famille de Keny et le président Mwimba Texas/photo Adiac

ont également profité de cette occasion pour encourager la Fondation Mwimba Texas dans sa mission de sensibilisation et de mobilisation des albinos ainsi que de toute la société aux droits de ces personnes pour

leur intégration dans la communauté, leur protection et la défense de leurs droits.

Pour le président de la Fondation, c'était le moment de sensibiliser les parents de Keny à la prise en charge de cet enfant

qui vient d'arriver aussi bien dans cette famille que dans la grande famille des albinos de la République démocratique du Congo. « Il faut bien le protéger contre les rayons du soleil qui sont l'ennemi numéro 1 des albinos. Il vous faut éga-

lement éviter de lui appliquer n'importe quel produit selon les conseils des non-connaissseurs, sans consulter un dermatologue. L'albinos est un être humain comme le sont les non-albinos. Si vous l'éduquez très bien, il sera une grande personnalité comme Salif Keita, le ministre du Congo-Brazza, Thierry Mounkalla, ou comme Mwimba Texas. Mais, si vous le négligez, il ne pourra pas être utile à la société, etc. », a-t-il notamment conseillé aux parents de Keny.

Alphonse Mwimba a créé la fondation éponyme pour aider ses semblables. Depuis des années, il multiplie des actions de bienfaisance au profit des albinos à travers tout le pays et mène une lutte sans relâche pour leur admission dans la société. Après cet échange entre la famille du petit Keny et sa délégation, il a promis de revenir un autre jour avec un kit comprenant notamment des crèmes solaires, pour marquer sa deuxième action au bénéfice de ce nouveau membre que l'ONG des albinos vient d'enregistrer.

Lucien Dianzenza

MÉDIAS

121 cas d'atteinte à la liberté de la presse recensés en 2017

Le rapport de l'ONG Journalistes en danger (JED) présente un bilan en hausse de la répression avec 121 cas documentés d'attaques contre les médias dont près de la moitié constitue des violences physiques contre les journalistes.

« République démocratique du Congo : la répression se banalise ». Tel est l'intitulé du rapport annuel de l'ONG JED publié le 2 novembre en marge de la journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes. Un rapport accablant pour le pouvoir en place au regard des statistiques en hausse des cas d'atteinte à la liberté de la presse. Alors qu'au moins 87 cas d'attaques contre les journalistes avaient été enregistrés en 2017, cette année, l'on a noté un bond qui propulse la RDC au rang des pays non respectueux du travail des journalistes. En effet, plus de 121 cas d'attaques aux médias ont été enregistrés au cours de l'année 2017, administrant ainsi la preuve du système de répression mis en place pour traquer des journalistes. Telle est la conviction qui

sous-tend le rapport de JED dans lequel certaines personnalités sont nommément citées comme bourreaux de la presse. Lambert Mende vient en ordre utile dans cette liste qui répertorie une dizaine des responsables politiques qui entravent la liberté de la presse en RDC. Il est reproché au ministre de la Communication et Médias d'avoir coupé le signal de RFI ainsi que l'Internet, d'avoir brouillé Radio Okapi et d'avoir restreint les mouvements des correspondants de la presse étrangère. Le patron de l'Autorité de régulation des postes et télécommunication (ARPTC), Oscar Manikunda, le gouverneur du Kasai-Oriental Ngoyi Kasanji, l'ex-gouverneur de la province de la Tshopo et l'ancien gouverneur du Haut-Katanga, Jean-Claude Kazembe, et son adjointe Bijoux Mushitu Kat sont également cités par JED comme fossoyeurs de la liberté de la presse.

Tous ces responsables sont comptables des faits répréhensibles nuisant à l'exercice de la profession journalistique en RDC où les hommes des médias sont constamment traqués, brutalisés et empri-

sonnés. À côté des violences physiques sur les journalistes, le rapport a également épinglé plusieurs cas de censures contre des médias nationaux et internationaux. « Nous voulons dénoncer ces violences et cette culture de l'impunité qui fait que des personnes identifiées et identifiables ne sont jamais inquiétées parce que couvertes par la loi de l'impunité », a dénoncé le secrétaire général de JED Tshivuadi Tshivis.

Le rapport de JED ne passe pas dans les milieux des personnalités incriminées. Tel est le cas du ministre Lambert Mende. Pour toute réaction, l'officiel congolais a dénoncé « l'activisme politique » de JED qu'il a invité à se conformer au droit. Tout en rejetant à coup d'arguments tous les griefs mis à sa charge, Lambert Mende a indiqué que, contrairement aux allégations de l'ONG tendant à présenter la RDC sous un mauvais jour, « la liberté de la presse est une réalité vivante » dans le pays. Et d'ajouter : « Si la liberté de la presse était inexistante au Congo, les membres de JED seraient déjà arrêtés depuis longtemps ».

Alain Diasso

RDC

Neuf opposants arrêtés à Beni

Les infortunés ont été appréhendés le 31 octobre, dans la ville de l'est de la République démocratique du Congo, pendant une marche contre le maintien au pouvoir du président Joseph Kabila, a-t-on appris de sources concordantes.

« Nous avons interpellé neuf jeunes de Lucha qui manifestaient sur la voie publique sans autorisation », a déclaré à l'AFP le lieutenant colonel Lisangi Nkumu, commandant adjoint de la police de Beni. « Ils sont en train d'être auditionnés et seront transférés devant les juridictions compétentes », a-t-il indiqué. Une manifestation publique à Beni « peut permettre l'infiltration de l'ennemi » dans cette ville « secouée par les groupes armés », a estimé l'officier. Ces interpellations ont eu lieu « dix minutes après le début de notre marche (...). Les policiers nous ont brutalisés, nous avons levé les mains en l'air et nous nous sommes assis par terre », a raconté à l'AFP Regina Masinda, un activiste du mouvement Lutte pour le changement (Lucha). « Neuf d'entre nous ont été arrêtés. Nous exigeons leur libération », a-t-il ajouté.

Cette marche avait pour objectif d'exiger, entre autres, la « démission » du président Ka-

bila qui, selon Lucha, « constitue le blocage du processus électoral ». Ces arrestations interviennent au lendemain des heurts meurtriers qui ont embrasé la ville voisine de Goma et ont fait cinq morts. Vingt-huit personnes dont deux femmes avaient été arrêtées. Lucha est un mouvement de jeunes indignés basé à Goma. Ses militants se présentent apolitiques, non partisans et non violents mais demandent des comptes aux décideurs. La RDC est minée par une crise politique profonde liée au maintien au pouvoir de M. Kabila dont le mandat a expiré depuis fin 2016. La Constitution lui interdit de se représenter mais la justice l'a autorisé à rester à la tête du pays jusqu'à l'élection de son successeur.

Les élections (présidentielle, législatives et provinciales) auraient dû se tenir avant fin 2017 en vertu d'un accord majorité-opposition conclu le 31 décembre 2016. La Commission électorale chargée de les organiser table désormais sur 2019, les États-Unis exigent la tenue des scrutins en 2018. Aucun calendrier électoral n'a encore été rendu public. Depuis septembre 2016, les manifestations de l'opposition et de mouvements citoyens sont interdites ou réprimées dans le pays.

AFP

FRANCOPHONIE

Les économies nouvelles au centre de la réunion des ministres

Prévue du 25 au 26 novembre à Paris, la rencontre planchera sur une thématique majeure : « Economies nouvelles : économie bleue, économie verte – nouveaux moteurs de création de richesse, d'inclusion sociale et du développement durable ».

Les assises offriront l'occasion à l'Afrique centrale de mettre en exergue le Fonds bleu pour le Bassin du Congo, en tant qu'initiative salubre pour l'environnement et le bien-être de la population. Proposé par le Togo, le thème de cette conférence colle à l'actualité. En témoignent les difficultés économiques auxquelles la majorité des pays membres de la Francophonie est confrontée, en particulier ceux dont les économies demeurent tributaires des matières premières.

Les économies nouvelles ont l'avantage d'être diversifiées, inclusives et reposant sur les bases solides. Dans la capitale française, les ministres de la Francophonie seront amenés à réfléchir sur la façon de promouvoir ce nouveau type d'économies qui sont plus créatrices d'emplois, de valeur ajoutée et moins destructives de l'environnement.

Initiative de la République du



Congo en collaboration avec la Fondation Brazzaville pour la paix et la préservation de l'environnement, le Fonds bleu pour le Bassin du Congo a été annoncé en marge de la COP22 au Maroc en 2016 par le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso. Il vise à la fois la préservation des éco-

systèmes forestiers régionaux et le développement économique des Etats.

Ce fonds promet une éco-

nomie bleue, une exploitation forestière rationnelle et un développement durable et innovant, autour des eaux du majestueux fleuve Congo et de ses nombreux affluents qui arrosent les terres de l'Afrique. Le financement du fonds résultera des subventions renouvelables, chaque année,

de 100 millions d'euros, soit environ 65 milliards de francs CFA, assorties des engagements supplémentaires sur le

long terme.

Le fonds servira à financer les projets à forte valeur économique et à haute intensité de main d'œuvre. On peut notifier, à titre d'illustration, ceux concernant l'entretien des voies navigables ; l'installation des petites stations hydroélectriques et des barrages

; l'amélioration des systèmes d'irrigation des terres ; le développement de la pêche, de la pisciculture et de l'aquaculture ; le traitement des eaux ; le développement de l'éco-tourisme.

Le Bassin du Congo constitue le réseau hydrologique le plus large d'Afrique, nanti de 25 000 km de voies navigables. C'est le second réservoir de carbone de la planète après le Bassin d'Amazonie en Amérique latine. Il représente environ 10% de la biodiversité mondiale.

L'accord portant création du Fonds bleu pour le Bassin du Congo a été conclu en mars dernier à Oyo, localité située à plus de 400 km au nord de Brazzaville. Plusieurs délégations ont pris part à la cérémonie de signature de cet accord, notamment de la République du Congo, la République démocratique du Congo, la République Centrafricaine, la Tanzanie, la Zambie, l'Angola, la Guinée Equatoriale, le Burundi, le Cameroun, le Gabon, le Rwanda, le Tchad et le Maroc.

Christian Brice Elion

NÉCROLOGIE



M. Georges Mabona porte à la connaissance des parents, amis et connaissances, le décès de sa sœur aînée, Mme Elisabeth Mabona, survenu le 24 octobre 2017 à l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo de Brazzaville. La veillée se tient au n°76 de la rue Yaoundé à Poto-Poto Brazzaville.

Le programme des funérailles vous sera communiqué ultérieurement.

IN MEMORIAM

14 novembre 2016 – 14 novembre 2017



Bientôt un an qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre regrettée journaliste émérite, Nancy France Mary Loutoumba, cheffe de service Économie au quotidien « Les Dépêches de Brazzaville ».

En cette date de triste anniversaire, notre rédaction et la famille de l'architecte Dan Dominique Lutumba s'associent à tous ceux qui l'ont connue afin d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

À cette occasion, des messes d'action de grâces seront dites, tous les dimanches, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire de Bacongo (O.C.H. La Glacière) durant la période du 22 octobre 2017 au 28 janvier 2018 aux cultes de 10 h 30'. Notez que la messe anniversaire de l'illustre disparue est prévue pour le 19 novembre 2017.

« Ya Nancy » gravée dans nos cœurs, nous ne t'oublierons jamais !!!

Cercle « Gestion & Développement »

Cabinet JPI

Séminaires d'imprégnation des innovations apportées par le système comptable OHADA révisé

Thème : « Comment basculer du Syscohada au Syscohada révisé : principes de base, illustrations et cas pratiques »

Brazzaville du 16 au 18 novembre 2017 et du 14 au 16 décembre 2017 à l'Auditorium du ministère de la justice
Pointe-Noire du 23 au 25 novembre 2017 et du 19 au 21 décembre 2017 à la Chambre de commerce

CONTACTS: 00242 06 666 51 20 / 06 962 00 11 / 05 528 55 43 / 05 527 10 81 - syscohadapourtous@gmail.com
1^{er} étage immeuble Mboli, arrêt de bus Ebomapoko, Massengo Soprog (en diagonale de la pharmacie de nuit OASIS)

BRÈVES

MAROC

Le fonds Innov Invest, destiné au financement de start-up, est désormais opérationnel. L'initiative, annoncée depuis la mi-juillet par le Premier ministre du gouvernement chérifien, attendait la validation par le conseil d'administration de la Banque mondiale, d'un appui de 50 millions \$. Le fonds vise 300 projets et sera déployé à la fois à travers des investissements en fonds propres, des prêts à l'innovation et, dans certains cas, par l'octroi d'aides. La Caisse centrale de garantie prévoit aussi de labelliser, pour une durée de 3 ans, 10 structures domiciliées au Maroc. Les services de prospection, de sélection des projets innovants ou d'accompagnement, seront ainsi pris en compte.

CAMEROUN

Camair-Co, la compagnie aérienne publique camerounaise, a repris ses vols vers Libreville, après un an d'absence. Selon les responsables de la compagnie, de nouvelles dessertes sont en cours d'ouverture, notamment Bangui, en Centrafrique ; Abidjan, en Côte d'Ivoire ; et Dakar, au Sénégal. Ce plan de relance prévoit, entre autres grandes lignes, l'apurement de la dette de Camair-Co, estimée à environ 35 milliards F CFA ; l'injection de 60 milliards F CFA dans la compagnie par son unique actionnaire qu'est l'Etat ; le redimensionnement du réseau à près de 23 destinations ; le renforcement de la flotte, avec le passage de cinq aéronefs à 12 ; la mise en place d'un plateau technique pour la maintenance des avions sur place et le lancement de l'activité de fret.

AFRIQUE DE L'EST

La Banque mondiale va injecter environ 600 millions de dollars pour appuyer un projet régional sur la construction des infrastructures de transport maritime pour le « corridor central » via le lac Tanganyika, étendu sur une superficie de 32 000 kilomètres carrés. Ce projet va réduire de 40% le coût de transport des marchandises transitant par ce corridor. L'investissement en question ne concerne que la deuxième phase du projet, la première étant en cours d'exécution autour du lac Victoria, pour un coût de plus de 700 millions de dollars. Cette deuxième phase du projet permettra aux marchandises parties de Dar-Es-Salaam d'être acheminées jusqu'à Kigoma, en Tanzanie, d'être envoyées à Uvira et à Kalemie, en République démocratique du Congo, ou alors à Bujumbura, au Burundi.

UNION AFRICAINE

L'Union africaine a appelé, à l'occasion de la journée africaine de la jeunesse, les Etats membres et les partenaires à fournir une éducation et une formation de qualité pour vaincre le chômage des jeunes dont le taux est fixé à 31% sur le continent. L'Afrique est le deuxième continent le plus peuplé au monde (1,2 milliard de personnes en mai 2017) après l'Asie et aussi un continent avec une population jeune la plus économiquement active. Il est très important de « transformer cette énorme énergie humaine en un outil de développement dynamique et créatif », souligne l'organisation.

ZIMBABWE

Le président zimbabwéen, Robert Mugabe, a demandé le rétablissement, dans les faits, de la peine de mort, après la candidature de plus de 50 personnes au poste de bourreau chargé d'exécuter les condamnés à mort par pendaison. La Constitution du pays, adoptée en 2013, autorise la peine de mort par pendaison pour les hommes adultes âgés de 18 à 69 ans et condamnés aux crimes les plus graves. Mais personne n'a été exécuté au Zimbabwe depuis que le dernier bourreau a pris sa retraite en 2005. Le président, âgé de 93 ans, s'est dit choqué par le nombre de crimes commis dans le pays, après avoir reçu un rapport de la police dont il n'a pas donné de détails. Actuellement, 92 prisonniers attendent dans les couloirs de la mort au Zimbabwe.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

G5 SAHEL

La force anti-jihadiste démarre ses opérations

Le nouveau dispositif militaire a lancé, le 1^{er} novembre, sa première action à la frontière du Mali, du Burkina Faso et du Niger, zone très instable devenue une base pour les groupes extrémistes.

Le président français, Emmanuel Macron, avait estimé que le succès de la force G5 Sahel – soutenue sur le terrain par son pays – composée de soldats du Mali, du Niger, de la Mauritanie, du Burkina Faso et du Tchad, était une « obligation collective » dans la lutte contre le terrorisme dans la vaste région située au sud du Sahara.

Une centaine d'hommes de la force militaire française anti-jihadiste au Sahel, Barkhane (4 000 hommes au total), va soutenir, sous le commandement du lieutenant-colonel français Marc-Antoine, les troupes africaines déployées au sol lors de cette première opération. Barkhane va apporter aux quelques centaines de troupes maliennes, burkinabè et nigériennes engagées « du conseil et de l'accompagnement » sur le plan aérien (chasseurs, hélicoptères, drones de renseignement) ainsi qu'un appui de l'artillerie, a détaillé Marc-Antoine.

Cette première opération, baptisée « Hawbi », est « une démonstration de force pour reprendre pied dans une zone délaissée par les Etats », aux confins du Mali, du Burkina Faso et du Niger, « en entravant la liberté de mouvement dont bénéficient plusieurs groupes armés depuis des mois », a souligné le lieutenant-colonel. « L'objectif in fine est de faire monter cette force G5 Sahel en puissance pour qu'elle puisse se réimplanter dans les zones transfrontalières de façon autonome », a-t-il ajouté.

La force G5 Sahel se veut complémentaire de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma, plus de 12 000 hommes) et de Barkhane. La force conjointe doit atteindre, d'ici à mars 2018, sa pleine capacité de 5 000 hommes, répartis en sept bataillons : deux pour le Mali et le Niger et un pour le Tchad, le Burkina Faso et la Mauritanie. Ce nouveau dispositif vise à combler les lacunes des dispositifs

militaires nationaux et multinationaux dans la région du Sahel. Opérationnel depuis peu, le poste de commandement de la force G5 Sahel, à Sévaré, dans le centre du Mali, abrite désormais des officiers de liaison des cinq pays. La région du Sahel est en proie au terrorisme depuis que la Libye a sombré dans le chaos en 2011, que la secte Boko Haram s'est étendue au Nigeria et que des groupes jihadistes liés à Al-Qaïda se sont emparés du nord malien. Le budget de fonctionnement de la force G5 Sahel était estimé à 423 millions d'euros, mais il pourrait être revu à la baisse à environ 240 millions d'euros. Une grande partie des fonds manque encore à l'appel. Les cinq pays créateurs ont promis chacun 10 millions, l'Union européenne 50 millions et la France 8 millions, soit un total de 108 millions d'euros. Les Etats-Unis se sont, quant à eux, engagés à apporter jusqu'à 60 millions de dollars (51,5 millions d'euros). Une conférence des donateurs est prévue le 16 décembre prochain à Bruxelles.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

CENTRAFRIQUE

Michel Langa plaide pour le dialogue

Le président de l'association des Amis de la République Centrafricaine (ARC) insiste sur la tenue d'une concertation, après la première visite de travail du secrétaire général de l'ONU dans le pays, depuis sa prise de fonctions en janvier dernier.



Me Michel Langa, président de l'association Amis de la République Centrafricaine (Crédit photo : Marie Alfred Ngoma)

L'avocat parisien, en première ligne des observateurs du récent voyage d'Antonio Guterres dans son pays, opte pour une stratégie de négociations. « Certes, le secrétaire général de l'ONU a promis le rééquipement des forces de défense et de sécurité centrafricaines et l'augmentation de l'aide humanitaire, y compris le renforcement des capacités

de la Minusca. Cela ne suffira peut-être pas pour désarmer les milices armées qui contrôlent 14 préfectures sur les 16 que compte le pays. Alons plutôt au dialogue, c'est le moment ».

« Pour les précédentes tenues de dialogue, il manquait à l'appel la représentation de toutes les filles et de tous les fils du pays. Aujourd'hui, les

représentants sont identifiés. Ils sont parsemés dans toute la RCA, hors du pays ; rappelez-les, asseyons-nous autour d'une même table pour que les regrettables conflits vivaces de Bangassou ou de PK5, du sud-est, nord-ouest ou du centre s'estompent et laissent enfin place à la paix durable souhaitée par tous », martèle le président de l'ARC.

Alors que le pays s'insurge et demande à l'ONU de traquer les groupes armés et d'utiliser la manière forte pour protéger la population civile, Michel Langa demeure persuadé que : « la période qui s'ouvre à nous est propice au dialogue. Ce n'est qu'à l'issue du dialogue que les députés, à l'Assemblée nationale, pourront acter sur l'importance d'un mandat robuste pour la Minusca, adopter la motion de l'ouverture d'une enquête sur certains de ses responsables, mais aussi mettre en œuvre le réarmement des Forces armées centrafricaines. Nous retrouverons ainsi l'intensification d'une intervention humanitaire. Nous serons rassurés de voir rétabli à coup sûr le vivre-ensemble. Des initiatives telles que celle de la nouvelle Radio ouverte à Bangui pour le vivre-ensemble se multiplieront. La crise n'est pas confessionnelle, mais une crise pour enrichir l'économie de guerre ».

Marie Alfred Ngoma

DÉCOUVREZ BRAZZAVILLE LE TEMPS D'UN WEEK-END



PEFACO HOTEL MAYA MAYA

AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE



CONCERTS DE JAZZ

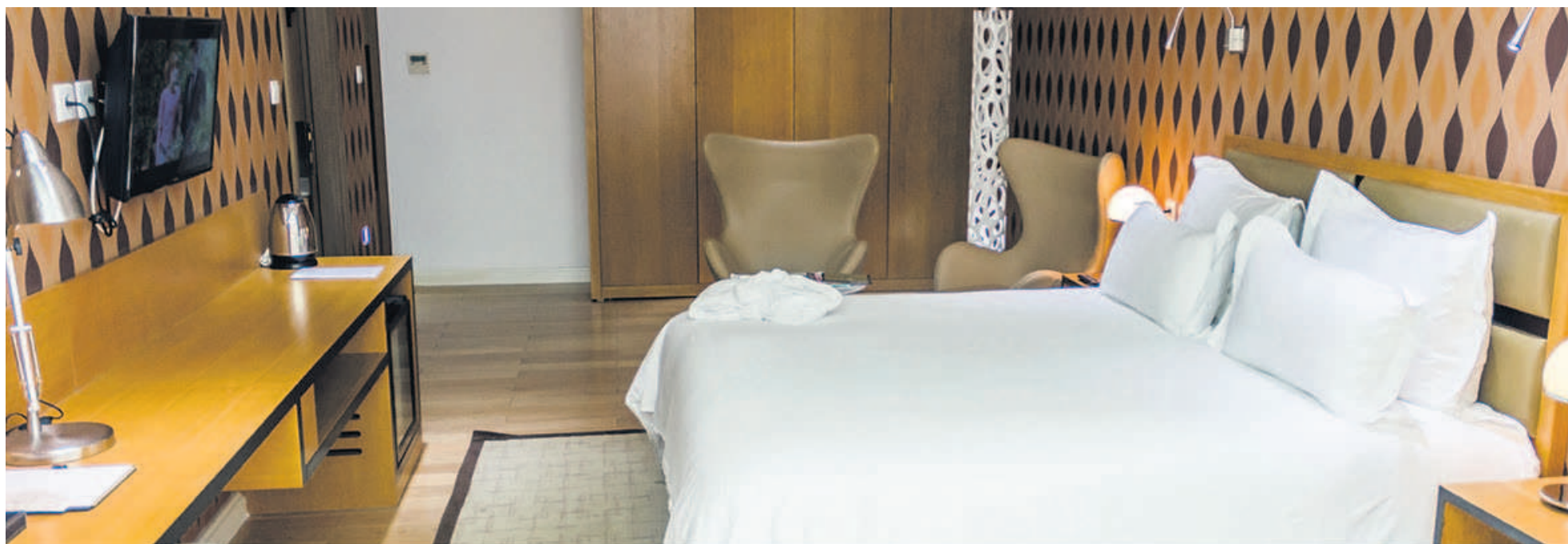
Les vendredis soir
19h30-22h30
Entrée gratuite

DJ RÉSIDENT

Les samedis soir
Entrée gratuite
18h-23h
Happy Hour

POOL JAZZ BRUNCH

Les dimanches midi
Piscine & Live Jazz
Buffet-Barbecue
12h-16h



OFFRE SPÉCIALE WEEK-END KINSHASA BRAZZAVILLE

CHAMBRE STANDARD
& PETIT-DÉJEUNER
*179\$/pax***

SUITE JUNIOR
& PETIT-DÉJEUNER
*279\$/pax***

PROFITEZ DE L'HÔTEL

- Piscine (*grand bassin et bassin enfant*)
- Salle de sport
- Baby-foot
- Terrain de tennis
- Restaurant italien
- Restaurant africain
- Restaurant français

DÉCOUVREZ LA VILLE *(avec supplément)*

- Visites de Brazzaville (tous les samedis)
- École de peinture POTO POTO
- Musée Galerie du Bassin du Congo
- Mémorial Savorgnan de Brazza
- Galerie Konongo
- Galerie An'Case
- Louez notre VAN Mercedes
(chauffeur inclus)

RESERVATIONS

T. (+242) 056 048 030 / 031 | INFO@PEFACOHOTELMAYAMAYA.COM

*Offre valable jusqu'au 31 décembre 2017
du vendredi midi au lundi midi, pour deux nuits consécutives minimum
et sur présentation du passeport Kinois ou d'une carte de résident en RDC.

**Supplément de 27\$ pour le Petit-déjeuner s'il y a 2 personnes



CÉMAC

90% des arriérés des pays membres annulés

La décision des chefs d'Etat de la sous-région, prise lors du sommet extraordinaire du 31 octobre, à N'Djamena, concerne les retards des cotisations depuis 2009.

Suite à la chute du prix de pétrole occasionnant la crise économique dans plusieurs Etats de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac), le versement des cotisations au titre de la taxe communautaire d'intégration a connu des difficultés, en accumulant ainsi des dettes à plus de 200 milliards. C'est dans ce contexte que les chefs d'Etat ont décidé d'annuler 90% de ces dus, afin d'asseoir de nouvelles bases. Ils ont invité les Etats membres à s'acquitter du différentiel de ces arriérés avant la fin de l'année en cours.

En dehors de cette importante décision, la conférence a « pris acte » de la ratification fin octobre, par tous les Etats membres, de l'accord de 2013 portant suppression des visas pour tous les ressortissants de la zone Cémac en circulation dans l'espace communautaire, mettant fin à des négociations laborieuses entamées, il y a plus de 15 ans. « En vue d'accompagner la mise en œuvre de cette mesure, elle a décidé d'autoriser la BDEAC à prélever, sur les ressources du Fonds de développement de la communauté (Fodec), le montant de 1,7 milliard francs CFA pour le paiement du reliquat dû à Interpol au titre de la sécurisation des frontières de la Cémac », rapporte le communiqué final de cette rencontre.

De nouvelles p-ersonnalités nommées

Plusieurs personnalités ont été nommées à l'issue de ces assises. Le Pr Daniel Ona Ondo du Gabon remplace le Congolais Pierre Moussa à la tête de la Commission. Cependant, le Centrafricain Clément Belibanga est nommé Commissaire, remplaçant ainsi Jean Eudes Teya.

Gervais Mbata est nommé secrétaire permanent au Groupe d'actions contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale. Francial Giscard Baudin Libengue Dobebe-Kpoka devient directeur général de l'Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée et François Kiapo est nommé directeur général de l'Agence de supervision de la sécurité aérienne en Afrique centrale.

La Conférence a aussi adopté la politique énergétique de l'Afrique centrale à l'horizon 2035, qui vise à doter la sous-région d'infrastructures énergétiques fiables, efficaces et capables d'assurer son intégration physique. Ce sommet extraordinaire s'est achevé, alors que les questions d'insécurité transfrontalière n'ont pas été abordées à fond.

Josiane Mambou Loukoula et RJDH

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

La Chine en passe de dépasser les Etats-Unis

Barthélémy Courmont, chercheur à l'Institut des relations internationales, a estimé que les Chinois seraient sur le point de devenir les premiers donateurs devant les Américains en terme d'aides internationales distribuées.

Le chercheur parle de «la rencontre des deux tendances»:

- D'un côté, la réduction des montants alloués par les Etats-Unis à l'aide internationale depuis le début des années 2000; la réduction progressive des grands projets d'aide au développement, qui a suivi la fin de la Guerre froide, notamment visible en Afrique, devant les importantes dépenses consacrées à la sécurité et aux guerres depuis 2001; et la réduction de la force de frappe économique des Etats-Unis.

La crise de 2008 n'en étant que la face la plus visible. En comparaison avec les années 1990, Washington a vu ses moyens et son intérêt pour le développement à l'international se réduire.

- De l'autre côté, les moyens de la Chine ont connu une montée en puissance exceptionnelle depuis la fin de la Guerre froide, dans ce qui est sans doute la croissance économique et financière la plus spectaculaire de toute l'histoire. Et comme cette croissance a été rendue possible par la connexion étroite de la Chine à l'économie-Monde, les dirigeants chinois ont parfaitement compris

la nécessité, pour qu'elle se maintienne, de soutenir le développement du reste du monde.

La Chine a consacré aujourd'hui des sommes considérables dans toutes les régions de la planète, l'aide au développement n'en étant d'ailleurs qu'une des facettes, puisqu'elle s'accompagne d'investissements directs en forte hausse, d'investissements privés et de multiples initiatives qui marquent une présence de plus en plus forte, et qui est souvent résumée par l'initiative de la ceinture et de la route. Derrière ce slogan, c'est un nouveau rapport de la Chine au reste du monde qui est proposé et ne fait qu'accélérer la transition de puissance avec les Etats-Unis.

Si on reste sur l'exemple de l'Afrique, Barthélémy Courmont note que les sommets Chine-Afrique, initiés en 2000, sont une vitrine de ce que la Chine peut apporter en termes d'aide et d'investissement sur ce continent, là où les Etats-Unis, très présents il y a vingt ans, sont en retrait.

Un soft power menaçant ou pas de la domination américaine?

A la question de savoir si en termes de soft power, ce genre de bouleversement hiérarchique est la preuve que la Chine est en position pour menacer la domination américaine, le chercheur répond que tout dépend de la définition que l'on donne au soft

power.

S'il s'agit de la capacité d'une société d'influencer une autre, sur la base de sa culture et du modèle qu'elle incarne, il pense que les Etats-Unis conservent un avantage sur la Chine, même si cette dernière est très clairement montée en puissance depuis les années 2000. S'appuyant sur la culture populaire américaine, il pense que les modes de pensée issus de la société de consommation, l'American Way of Life qui continue d'exercer un pouvoir d'attraction, «sont des outils de soft power que la Chine, malgré ses efforts et ses progrès, n'a pas encore en sa possession». Mais il est conscient que sur au moins une génération, ces perceptions pourraient changer mais dans l'état actuel, le décalage reste important.

Et si le soft power est la capacité d'un Etat de mobiliser ses forces pour un but précis, alors la Chine est en position de force, dit-il, ce qu'il considère comme un bouleversement hiérarchique. En Chine, les autorités ont mobilisé les différentes facettes du soft power. Ce qui semble être un handicap politique, la nature du régime, dans l'affirmation d'un soft power s'avère ainsi, et presque paradoxalement, un avantage pour Pékin, souligne-t-il.

Noël Ndong

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**

CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les maniguères - Milla
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

TRIBUNE LIBRE

L'Aide publique au développement : un mal nécessaire pour l'Afrique ?

En 2000, l'ONU fixe 8 Objectifs de développement du millénaire (OMD) à atteindre en 2015 par les pays pauvres, financés par l'Aide publique au développement (APD). Celle-ci regroupe les fonds octroyés par les pays et organismes publics des pays industrialisés aux pays pauvres, pour réduire les écarts de développement. L'APD comprend 80% de dons et 20% de prêts accordés au taux d'intérêt préférentiel. Depuis 1970, l'ONU a fixé son taux à 0,7% du PNB des pays riches. Quelle est son efficacité ?

En effet, 150 pays du monde ayant un revenu annuel par habitant inférieur ou égal à 12745 \$ en 2013 sont éligibles à l'APD. Ils ont reçu 70,9 MD \$ en 2000, et 92 MD \$ en 2004 puis 123 MD \$ en 2013 et 131,6 MD \$ en 2015 (OCDE, 2016). Cinq donateurs sur les 28 atteignent la norme de 0,70% du PNB : la Norvège (1,11% du PNB), le Luxembourg (1%), la Suède (0,94%), le Danemark (0,75%), le Royaume Uni (0,7%) et l'Allemagne (0,70%).

L'APD reçue par l'Afrique a été multipliée par 2,2 en 15 ans, en passant de 23,12 MD \$ en 2000 à 51 MD \$ en 2015 (BAD, 2017). Les Etats-Unis contribuent à 3% en 2000 contre 18% en 2015, l'Union européenne 23% à 16%, l'IDA 9% à 10%, le Royaume-Uni 8%, l'Allemagne 3% à 6%, la France 41% à 4%, les Emirats arabes unis 2% à 6%. La répartition par secteurs montre que les secteurs les plus bénéficiaires d'aide sont le social et l'administration avec : 35,9% en 2000 contre 43% en 2015, la production 4,8% contre 10%, le multisectoriel 5,42% contre 9%, la sécurité et l'humanitaire 3,25% contre 9%. Les secteurs les moins financés sont l'économie qui ne représente que 30,26% contre 18%, l'assistance 12,58% contre 8%, et les autres secteurs 8,32% contre 2%. Dans ces conditions :

- seulement trois OMD sont relativement satisfaisants, dont le partenariat pour le développement qui a généré en 2000, l'équivalent de 2,6% du PIB de l'Afrique au titre de l'APD, puis 3,9% en 2003 pour chuter à 3% en 2007 et à 2,8% en 2009 avant de retrouver le niveau de 2000 de 2,6% en 2011 et 3,19% en 2015. Pour la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, sur 12% des femmes parlementaires en 1990, l'Afrique est passée à 25% en 2013. La réduction de la mortalité infantile est passée de 150% de décès des enfants de -5ans en 1990 à 98% en 2012. Quant à la santé maternelle, sur les 575 décès maternels en 1990, il n'y a plus que 289 décès en 2013. Le taux de prévalence du Sida de 5,5% des 15-45 ans en 1990 est passé à 4,6% en 2012 ;

- cinq OMD n'ont pas été atteints, notamment la réduction de moitié de la pauvreté en Afrique où le taux de pauvreté de 57% en 1997 est passé à 48% en 2015 de la population vivant avec moins de 1,25\$ par jour. La réduction de moitié de l'extrême pauvreté et de la faim, mesurée par le taux d'apport de calorie minimale qui est passé de 33% en 1990 à 25% seulement en 2013. Assurer l'éducation primaire pour tous, avec seulement 17 pays qui ont atteint un taux net de scolarisation de 75%. La gestion durable de l'environnement, avec un taux de proportion du couvert forestier qui est passé de 31,2% en 2000 à 28,1% en 2012. La proportion de la population vivant dans les bidons villes est de 65% en 1990 contre 62% en 2013.

Or, les critères d'évaluation de l'efficacité de l'aide fixés par la déclaration de Paris du 2 mars 2005, et développés dans le Programme d'action d'Accra en 2008, formant la norme de la coopération, ne réduisent pas les inégalités. Ni l'appropriation de l'aide par les receveurs qui devaient l'intégrer dans leurs propres stratégies nationales de développement, ni l'alignement des donneurs qui harmoniserait leurs actions, compte tenu de la gestion fondée sur les résultats, n'engagent point la responsabilité conjointe des parties. Sur les 100\$ reçus d'APD, 60% sont alloués à l'achat des biens et services dans les pays donateurs, 25% en commissions occultes, 12% en salaires des experts des pays donateurs et 3% seulement à la population africaine.

D'où, la nécessaire mobilisation des ressources propres de l'Afrique qui sont plus importantes que l'ADP, notamment des transferts de fonds des travailleurs immigrés évalués à 41,7 MD \$ de 2005-2009, puis à 63,7 MD \$ en 2013 et à 64,8 MD \$ en 2015 ; et des recettes fiscales passées de 351,8, à 541 et 436,8 MD \$, à condition d'éradiquer l'endémique corruption.

Ainsi, mal orientée et mal gérée, l'APD accroît les écarts de développement. Sa maîtrise exige le respect de la norme de coopération par chaque partie et le ciblage des projets structurants, afin que l'APD soit affectée directement à leurs porteurs et en devienne un puissant levier financier en synergie avec les ressources internes.

Emmanuel Okamba,
maître de conférences HDR en sciences de gestion

AFRIQUE DÉVELOPPEMENT

Le financement de projets, enjeu majeur pour une croissance durable et inclusive

À l'initiative du Club Afrique développement, label du groupe Attijariwafa bank, Casablanca, capitale économique du royaume du Maroc, a accueilli la 5^e mission multisectorielle regroupant des opérateurs économiques et membres du Club de neuf pays du continent, à savoir le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Congo, la Guinée-Conakry, la Mauritanie, le Mali, le Maroc, la Tunisie et le Togo.

Tenue sur le thème « Quels leviers de financement de projets en Afrique ? », la mission qui succédait à celles opérées en Côte d'Ivoire, au Mali, au Cameroun et au Sénégal a favorisé plus de 200 rendez-vous d'affaires dans les secteurs des énergies renouvelables, du commerce et de la distribution, chimie-parachimie, l'agro-industrie et la pêche, des bâtiments et travaux publics ainsi que de l'immobilier.

À cette occasion, un panel de haute facture infrastructures, animé par différents orateurs, notamment Koenraad Beckers (CEO - Albatros Energy), Badr Benyoussef (directeur du Développement - Bourse de Casablanca), Younes Addou (vice-président Finance - OCP Africa), Koffi Klousseh (Director Project Development - Fonds Africa 50) et Lamia Merzouki (Deputy General



Manager - Casablanca Finance City), s'est attelé à examiner les leviers de financement des projets considérés comme un enjeu majeur pour une croissance durable et inclusive du continent africain.

Il est ressorti de ce panel que le continent africain a besoin de près de 200 milliards de dollars américains de financement par an, selon la commission économique pour l'Afrique. Seulement, fait-on observer que pour le seul secteur des infrastructures, le continent n'arrive à mobiliser que la moitié du besoin annuel de financement estimé à près de 100 milliards de dollars.

Ainsi, dans le cadre de la recherche de solution au récurrent problème de financement des projets, le groupe panafricain, Attijariwafa bank, initia-

teur du Club Afrique développement, a convenu d'organiser, le 13 décembre au Gabon, la prochaine mission dudit Club autour des banques de projets d'investissement du pays. Cette manifestation intervient dans le sillage de la dynamique du Forum international Afrique Développement organisé par le Club, sous l'impulsion de son actionnaire de référence, la société nationale d'investissement. Plate-forme d'échange dont l'offre s'articule autour du plaidoyer économique pour le compte du secteur privé africain, le Club Afrique Développement vise la mise en relation d'entreprise à entreprise mais également à mettre en réseau des banques de projets d'investissement des États et les grands investisseurs.

La Rédaction

FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL

Dubai veut canaliser les investissements vers l'Afrique

Le plaidoyer a été fait par les participants à la rencontre organisée les 1^{er} et 2 novembre, aux Émirats arabes unis, pour accompagner les ambitions du continent noir qui est entré dans une nouvelle ère de développement.

L'événement s'est tenu sur le thème « Nouvelle génération Afrique ». Il a permis d'examiner les perspectives économiques actuelles du continent et d'explorer les éventualités de son développement ainsi que les opportunités d'investissement et la possibilité de forger des partenariats entre les entreprises africaines et leurs homologues Émiratis. « Nous sommes face à la région qui a la plus forte croissance du monde. Six des dix économies à la croissance la plus rapide sont juste à côté de nous, en Afrique », a noté Hamad Buamim, Président directeur général (PDG) de la Chambre de commerce et d'industrie de Dubaï (DCCI).

Les 54 pays africains, qui réunissent un cinquième de la po-

pulation mondiale, ont besoin de dizaines de milliards de dollars d'investissements, notamment dans les infrastructures et l'énergie, ont estimé des experts au cours du Forum. Des responsables des Émirats arabes unis

« L'intégration est en train de se faire »

ont, quant à eux, espéré que ces investissements seraient canalisés par Dubaï. « Nous pensons que les objectifs stratégiques de Dubaï peuvent s'aligner sur les ambitions de l'Afrique au moment où elle entre dans une nouvelle phase de développement », a affirmé le président de la DCCI, Majed Saif al-Ghurair.

Le nombre d'entreprises africaines enregistrées à Dubaï a bondi de 41% entre 2015 et 2016, selon Majed Saif al-Ghurair. Le volume des échanges commerciaux entre les Émirats arabes unis et l'Afrique s'élève à 35 milliards de dollars et connaît chaque année une augmentation à deux chiffres.

« Nous voyons le potentiel d'une économie en croissance qui a beaucoup d'avenir. L'Afrique est un grand marché », a déclaré le PDG de la DCCI, en marge du forum qui a connu la participation de quatre chefs d'État africains, des ministres et des centaines d'investisseurs et experts. « Dans cinq à dix ans, nous verrons des progrès dans l'intégration entre les différents blocs économiques » régionaux africains qui se sont formés ces dernières années, a estimé le président du Rwanda, Paul Kagame. Et d'insister : « L'intégration est en train de se faire », avant d'appeler à plus d'investissements en Afrique.

Fondée en 1965, la DCCI est une entité publique à but non lucratif dont la mission est de représenter, soutenir et protéger les intérêts du monde économique des affaires à Dubaï en créant un environnement économique favorable, en soutenant le développement des entreprises et en promouvant cette ville en tant que centre d'affaires économique international.

Josiane Mambou Loukoulou

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

15km 500 de route aménagés pour accéder au gîte rural de Sossi

La ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, est allée faire l'état des lieux de cette route en latérite et du gîte, le 30 octobre dernier, à 17 km de Dolisie, dans le département du Niari.



La route aménagée par la société Shibac (Adiac)

Le village de Sossi où est implanté le gîte rural regorge à lui seul 17 sites touristiques répertoriés officiellement. C'est pourquoi l'implantation de ce joyau, bénéfique également pour les localités de Nzoungou-Kibangou et Konda (villages agricoles), est un vecteur pour booster le développement économique du Congo. Ces sites étant des richesses intarissables, aucun touriste ne pourrait les visiter tous en un jour. Cela suppose que chaque fois qu'il voudra bien aller sur un site, un touriste devra déboursier de l'argent, une manière de diversifier l'économie par le tourisme.

En effet, parmi les cinq piliers du développement de l'économie congolaise, figure le tourisme. D'où, la réalisation du gîte de Sossi qui est un projet pilote. Un programme ambitieux et porteur des germes de développement touristique. Environ 24 gîtes et Bureaux d'informations touristiques (BIT), en moyenne deux par département, vont être érigés sur l'ensemble du pays. Ces gîtes permettront à toutes les composantes, Etat, collectivités locales, société

civile, population locale, de prendre conscience de l'impact du tourisme dans le développement national et de l'intérioriser. Ils permettront aussi aux Congolais de mieux connaître leur pays et leurs concitoyens afin de rompre avec le repli identitaire. C'est pourquoi, en prélude à l'inauguration du gîte de Sossi par le Premier ministre, l'aménagement en latérite de cette route s'imposait.

« Nous avons déjà ce gîte qui est terminé à 99%, il nous fallait régler ce problème d'accessibilité pour permettre aux touristes qui vont venir profiter de ce lieu d'y arriver facilement. Aujourd'hui, ce que nous sommes venus réceptionner c'est quelque chose de très important. Ce sont ces 15 km 500 de route, sans lesquels l'accessi-

bilité au site était impossible », a déclaré Arlette Soudan-Nonault, à l'issue de la visite.

Les opérateurs privés se bousculent

S'agissant de la mise en concession de ce gîte, la ministre a invité le secteur privé à se rapprocher de la direction générale du Tourisme ainsi que de l'Office de l'industrie de la promotion touristique afin de prendre connaissance du cahier de charges déjà disponible. « Maintenant que nous allons rendre public l'ouvrage qui est déjà dans les voies des réseaux, les appels d'offre se font, nous allons les rendre un peu plus officiels et avons déjà trois ou quatre demandes, il va falloir maintenant que nous regardions



Arlette Soudan-Nonault s'entretenant avec le coordonnateur de la société Shibac (Adiac)

dans les détails les personnes qui, réellement, devraient répondre au cahier de charges qui est le nôtre », a-t-elle ajouté. Arlette Soudan-Nonault a annoncé qu'il y a un flux de touristes étrangers venant de Pointe-Noire ainsi que les locaux qui sont attirés par la gestion et la mise en lumière de l'implantation de ce gîte rural. « Il est important que nous travaillions de façon transversale avec la préfecture, le département et la population. Mais cela se passe en bonne intelligence. Je pense qu'à ce stade, nous pouvons déjà dire qu'il y a une appropriation de cha-

cun du projet qui se fait tout en marchant », a-t-elle poursuivi.

Le président du Conseil départemental du Niari, qui a salué l'impulsion donnée par la ministre du Tourisme et de l'environnement, a signifié que tout sera fait pour que ce secteur prenne une place de choix dans leur département. « Avec l'impulsion que veut donner la ministre au niveau du tourisme, je peux vous garantir que nous allons saisir la balle au bond pour redynamiser la gestion de ce site de Mont-Mfoati et bien d'autres », a-t-il déclaré.

Bruno Okokana

JOURNÉE AFRICAINE DE LA JEUNESSE

Les lycéens sensibilisés au dividende démographique

La commémoration en différé de l'événement à Brazzaville a été une occasion, pour le ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique, de s'entretenir le 2 novembre, avec des élèves de quelques établissements scolaires de la place.

L'objectif principal de la célébration a été la vulgarisation du mouvement « Sois le futur aujourd'hui ». Ce mouvement place les jeunes au premier rang du développement de l'Afrique et de l'exploitation du dividende démographique ainsi que du lancement du référentiel du modèle de l'Union africaine. Commémorée en différé en 2017, cette journée a eu pour thème : « La jeunesse africaine pour un dividende démographique ».

Les vulgarisateurs du concept dividende démographique ont expliqué aux lycéens l'impérieuse nécessité qu'à l'Etat d'élaborer les politiques de développement dans les pays africains en général et au Congo en particulier, en prenant en compte la tranche juvénile.

En effet, les différentes approches stratégiques, dans le contexte de la transition démographique en cours au Congo,

indiquent bien que sur une population estimée à 4 600 000 habitants, il y a 60% de jeunes et le ratio de dépendance jeunesse est très élevé, soit 66,4%. Le taux de croissance démogra-

de l'occasion pour faire la promotion auprès des lycéens sur le code juvénile de bien-être. Ce code retrace les 100 engagements du citoyen congolais dont la ponctualité, l'assiduité,

« L'honneur d'une fille, c'est lorsqu'elle est un exemple pour ses camarades et une valeur pour ses parents. Mais lorsqu'une fille est enceinte, elle devient la risée de toute la communauté et un objet de honte pour sa famille. Toutes les religions condamnent les rapports sexuels avant le mariage, donc les parents d'une telle fille ressentent un échec personnel sur l'éducation qu'ils auraient donnée à leur progéniture et deviennent très durs à son égard et envers tous les autres enfants de la famille »

phique est de 2,8% en moyenne par année.

Les agents du ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique, en collaboration avec les vulgarisateurs des nouveaux concepts, ont également profité

le respect d'autrui, l'honnêteté, la lutte contre la paresse, le laxisme, la violence, les manifestations illégales et autres.

« Pour ne pas que les jeunes deviennent une charge pour l'Etat, il faut que les autori-

tés du pays investissent dans la jeunesse. Les politiques de l'emploi, entrepreneuriat, éducation, santé, développement des compétences, droit, gouvernance, doivent prendre en compte la dimension jeune », a indiqué Christ Ahoue, élève en classe de 1ère au lycée Nganga-Edouard.

Les lycéens ont été également sensibilisés aux méfaits des grossesses précoces. Selon l'enquête sérologique 2010-2011, au Congo, l'âge moyen des premiers rapports sexuels est de 15 ans. C'est ainsi que 33% des jeunes de 15 à 19 ans ont déjà une vie féconde.

Donc, l'ampleur du phénomène des grossesses précoces est très inquiétante. Elle a plusieurs méfaits dont la déscolarisation, les infections sexuellement transmissibles, la fistule pour les filles et les conflits intergénérationnels ou entre les familles.

Les vulgarisateurs des nouveaux concepts ont demandé aux lycéennes de s'abstenir, d'éviter des attouchements et

d'opter pour le planning familial. « L'honneur d'une fille, c'est lorsqu'elle est un exemple pour ses camarades et une valeur pour ses parents. Mais lorsqu'une fille est enceinte, elle devient la risée de toute la communauté et un objet de honte pour sa famille. Toutes les religions condamnent les rapports sexuels avant le mariage, donc les parents d'une telle fille ressentent un échec personnel sur l'éducation qu'ils auraient donnée à leur progéniture et deviennent très durs à son égard et envers tous les autres enfants de la famille », a reconnu Rema Ngakosso, élève en terminale A, au lycée de la Révolution. Rappelons que la première phase de la campagne de sensibilisation aux concepts dividende démographique et grossesse précoce a concerné les lycées Chaminade, Révolution, Nganga-Edouard, Camara-Laye et Anne-Marie-Javouhey.

Fortuné Ibara



LE RESEAU DES SMARTPHONES

PROMO MILLIONNAIRE

Liste des gagnants

AG Partners

09 octobre 2017		10 octobre 2017		11 octobre 2017	
Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains
05 740 86 98	10 000 FCFA	05 099 51 70	10 000 FCFA	04 082 49 73	10 000 FCFA
05 795 40 83		05 567 30 54		04 431 35 86	
05 066 56 46		04 473 02 44		05 038 65 19	
04 464 74 63		05 727 04 68		05 548 96 55	
05 660 70 43		05 588 23 57		05 585 16 07	
05 304 97 78	20 000 FCFA	05 099 51 70	20 000 FCFA	04 409 42 18	20 000 FCFA
05 047 64 74		05 567 30 54		05 366 76 44	
05 368 18 06		04 473 02 44		05 361 14 65	
05 018 92 71		05 727 04 68		05 573 45 74	
05 378 64 36		05 588 23 57		05 565 32 30	
05 069 84 22	50 000 FCFA	05 746 93 44	50 000 FCFA	05 777 27 23	50 000 FCFA
04 019 99 99		05 509 01 86		05 634 39 25	
05 061 37 46		04 402 27 49		05 579 74 08	
04 416 15 04		05 033 13 73		05 511 49 61	
05 055 85 63		05 565 36 32		05 521 77 28	
04 105 93 01	100 000 FCFA	05 525 09 93	100 000 FCFA	05 061 27 74	100 000 FCFA
05 774 15 40		05 038 76 76		04 422 58 17	
05 685 57 54		05 042 88 73		04 013 92 91	
04 490 38 02		05 314 80 86		05 791 92 93	
05 049 81 70		04 451 98 05		05 590 28 81	
05 601 17 26	1.000.000 FCFA	05 589 34 20	1.000.000 FCFA	05 560 98 48	1.000.000 FCFA

CONCERT DE JAZZ

Le trio Journal intime s'invite à Pointe-Noire

Composé de Sylvain Bardiau (trompette), Frédéric Gastard (saxophone basse) et Matthias Mahler (trombone), le groupe va livrer un concert exceptionnel le 7 novembre à partir de 19 heures, à l'Institut français du Congo.

Journal intime est une plongée au cœur de la musique soufflée, du groove le plus dansant au jazz le plus minimaliste. Avec un style exceptionnel, ce groupe réalise une musique qui fait la part belle aux mélodies et émotions.

Créatif, après plus de 10 ans de carrière, le trio Journal intime arrive

cité. Les trois musiciens voyagent à travers une musique sans étiquettes, arborant compositions originales et arrangements aventureux. Une expérience unique d'un trio à la palette sonore apparemment inépuisable. Les Ponténégrins auront la chance de découvrir leur musique qui est une mise en oreille de leurs fantasmes acoustiques, un voyage aux souffles de leurs cuivraillies et une proposition d'acrobaties musicales tendres et puissantes. Pour tout dire, le groupe Journal intime souffle et transpire une musique délicate et sauvage qui danse, chante, chuchote et crie avec une exigence jubilatoire et conni-



Le trio Journal intime en plein spectacle crédit photo»DR»

toujours à séduire sur scène. Il s'est construit des bases solides avec de nombreux fans partout ailleurs et ne cesse de grandir, fidélisant au passage une génération entière de nouveaux mélomanes qui découvrent l'immense talent du groupe. Ce trio pratique une musique d'ensemble et d'improvisation avec une rare compli-

vente. Une ode à la musique acoustique électrisante. Notons qu'après une série d'activités, le trio Journal intime a décidé de venir dans la ville océane pour réjouir toutes les oreilles curieuses de leurs facéties musicales à travers ce concert qu'il va livrer dans l'espace Tchicaya-U-Tam'Si.

Hugues Prosper Mabonzo

FOOTBALL FÉMININ

Djim Oumar pense au rajeunissement de l'AC Léopards

Le premier vice-président de la section football du club a fait part de sa vision au cours d'un entretien avec la presse locale, à l'issue de la saison sportive 2016-2017 qui s'est achevée le 22 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, à Brazzaville.

La saison sportive 2016-2017 a été un cauchemar pour la section football féminin de l'AC Léopards. L'équipe a perdu ces deux titres, notamment la Coupe du Congo conservée pendant 5 ans et son unique titre du championnat national remporté la saison dernière. «Cela fait mal de perdre quand on est habitué à remporter les coupes», s'est indigné Djim Oumar. « Nous venons de passer une saison où nous n'avions rien gagné, que ce soit à la Coupe du Congo (remportée cette année par As Colombe, Ndlr) et au championnat national alors que nous étions prêts à remporter le championnat pour au moins sauver la saison. Mais malheureusement, la Source l'a emporté au goal average parce qu'à l'issue de notre dernier match, trois équipes avaient 9 points chacune. La Source a eu l'avantage pour avoir marqué 9 buts et encaissé 4, tandis que l'AC Colombe et l'AC Léopards ont marqué 8 et encaissé 3. Toutefois, personnellement je savais qu'il fallait gagner ce match avec deux buts d'écart mais, hélas !», a martelé l'orateur.

Pourtant, d'après lui, au niveau organisationnel, le président général,



Djim Oumar «crédit photo DR»

Rémy Ayayos Ikounga, a mis tous les moyens sauf qu'il s'est posé un problème au niveau des joueuses. Aussi l'incertitude de l'organisation du championnat a-t-elle occasionné le déplacement de l'équipe sur Brazzaville en deux groupes avec quelques absences dont celle de l'Angolaise Mingas Patricia.

Djim Oumar a également souligné le vieillissement de l'équipe. « Il faut comprendre que cette génération joue depuis plus de 15 ans, il y a des filles qui ont pris de l'âge et cela a beaucoup joué sur le groupe qui a tout gagné avec nous les 5 ans passés. Cette année, leurs efforts ont été insignifiants. Mais nous croyons que prochainement Dieu fera qu'on gagne les coupes comme nous en avons l'habitude», a-t-il dit.

Répondant à la question sur l'arrivée de la nouvelle entraîneuse, Ella Bayeni, en remplacement de

Serge Mampouya à la tête de l'AC Léopards, Djim Oumar pense que « l'entraîneuse n'est pas le problème. Cette dame a entraîné la majorité de ces filles et a même joué avec certaines parmi elles. Au Congo, actuellement au niveau des dames, c'est elle qui a tous les diplômes. Et nous avons besoin de ses services au sein de notre équipe. Voilà pourquoi on l'a fait appel. La vraie cause est l'âge, puisque nous avons vu dans la Source et l'AC Colombe qu'il y a beaucoup de jeunes filles qui peuvent encore jouer pendant plus de 5 ans. Mais, à Léopards, s'il faut jouer encore 2 ans, on ne pourra retenir que 3 filles ».

De même, a-t-il poursuivi, Rayons du Soleil qui a 2 ans aujourd'hui est l'équipe la plus prometteuse. Si on ne pique pas ses joueuses, en deux ans, Rayons du Soleil sera l'une des meilleures équipes parce qu'elle a encore une jeunesse fraîche. « Nous devons également penser à cela, il faut chercher déjà la pépinière, commencer à former les plus petites », a-t-il renchéri.

Djim Oumar a, enfin, félicité le président général du club, Rémy Ayayos Ikounga, pour son soutien indéfectible au football féminin en général et à l'AC Léopards en particulier. Il a aussi remercié la chorale de l'AC Léopards de Diata, à Brazzaville, pour les avoir soutenus pendant la Coupe du Congo et les supporters de Pointe-Noire et Dolisie pour leur assistance morale.

Charlem Léa Legnoki

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



MOTS FLÉCHÉS N°142

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

HISTOIRES DRÔLES PLAQUE SÈCHÉ SUR LA PEAU	PAS FAMILIERS ACCUEILLI CHEZ SOI	COMPARABLE AMER EN MER	ADORATEUR FIT TAIRE LES CRAINTES CIRCULENT EN SUÈDE	PLATS TYPIQUEMENT ESPAGNOLS MOINEAU	AFFIRMATION MILLE-PATTES	VENTILA
EXCESSIVEMENT POLIE PONCER				PRENDRE LA ROUTE ELLE VIT AU PAYS-BAS		
ARGENT POPULAIRE DANS UNE SUPPOSITION	PASSÉ À LA MEULE PRISONS	GROSSIRA GREFFÉE		BIENHEUREUSES	CONTINENT TRÈS PEUPLÉ	UN CERTAIN EMBALLEMENT
RELATIF À UNE MER FILS DE JACOB			NE RESTE PAS INACTIF			
		PRÉPARA LA PESEE CARACTÈRE HOMÉRIQUE		IL TROUVE PRENEUR AU CINÉMA EXISTENCES		
IL NE FAIT PAS DE BIEN CRUE ET SALÉE NOURRIT DE SON SEIN			PIÈCE À VIVRE VERS SOLITAIRES			
		SPASMO- PHILIE TREMPER SON PAIN			ENDUIRE AU CIMENT	
FRUSTRA ELLE INSPIRA ARAGON			PILIER DE COIN IL VAUT 3,14...		LE SYMBOLE DU CUIVRE BOISSON ANGLAISE	
		AVEC LES PIEDS SUR LA BOUSSOLE				
MUSIQUE EN BOÎTE	MIS EN FORME DIRECTION POUR LES VACANCES			CELA EXPRIME LE DOUTE BOUTEILLE PLASTIQUE		
			DEUX EN CHIFFRES ROMAINS APRÈS LE PARAPHE	PAPI		
ABATTU RÉTABLIT LA BARRE		IL EST DERRIÈRE NOUS			AU COURANT DES DERNIÈRES TENDANCES	
				C'EST DOMMAGE		

SUDOKU N°142

>FACILE

		3	4				1	
		5	2					8
8		1	6	3		4	5	2
	3		5			8		
4	6			8			7	3
		7			3		2	
2	7	8		4	1	6		5
3					6	2		
	1				5	3		

>MOYEN

8	6					7	1	3
1					3	5		
		5			1	8		
		4	9				3	1
			4	1	7			
2	8				6	9		
		7	2			3		
		6	8					5
5	2	8					6	7

>DIFFICILE

	9			8	4	1		7
		1		7				5
				2	6	8		
				1	9	2	8	4
9	3	2	4	6				
		5	6	9				
	7			3		6		
2	9	8	4					1

MOTS CROISÉS N°142

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT

1. De conception difficile. - 2. Vous ne le connaissez pas encore. Cycle court. - 3. Propos émis. Questions de test. - 4. Affluent du Rhône. Il est au bord de la ruine. - 5. Précise le lieu. Affiche son savoir. - 6. Supprimer les creux et les bosses. Au bout du rouleau. - 7. Bienheureux. Bloquer les salaires. - 8. Lettre grecque. Voua un culte. - 9. Sigle pour l'Europe. Toute menue. Été heureux. - 10. Il a su convertir un Franc. Espèces de citrons.

>VERTICALEMENT

A. Une balance pour les poulets. - B. Rester indéfiniment au même endroit. Ustensile de golfeur. - C. Pas corrompue. Sensibilité de paparazzi. - D. Objectif ultime pour un bon grimpeur. Mot de dédain. - E. Négation. Indien au Canada. Six romain. - F. Singe capucin. Monnaie d'échange. - G. Table de culte. Un de Troie. - H. Reste dans le champ, après les moissons. - I. Animal de la cordillère des Andes. Son effet réchauffe la planète. - J. Mettrais les céréales en réserve.

MOTS À MOTS N°142

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① R A I E + M I T E = M | | | | | | |
- ② A E D E + M U E R = | | | R | | | |
- ③ V I T E + B E E R = | | | | | | T |

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°141

I	F	D	T	A	T
E	N	L	A	C	E
A	C	C	U	M	L
T	R	I	O	L	E
T	N	O	N	B	O
C	I	A	T	E	T
C	R	E	T	A	L
A	U	T	O	E	C
L	E	S	I	N	O
V	E	I	R	E	T
E	T	N	A	A	T
E	S	S	E	E	M
A	S	E	S	M	A
T	O	R	M	E	R
N	D	M	I	N	G
R	U	M	B	A	S

MOTS CROISÉS N°141

O	R	D	O	N	N	A	N	C	E
R	E	C	U	O	I	L			
I	N	D	E	C	E	N	T		F
G	E	O	L	E	A	I	R	E	
I	G	N	O	R	E	F	A		
N	A	T	T	E	C	I	T	E	
E	T	S	B	I	R	E	B		
L	E	S	R	A	R	T	E		
L	E	T	A	I	N	O	N		
E	X	C	E	L	L	E	N	C	E

SUDOKU N°141

2	1	4	5	6	9	7	8	3
6	3	9	7	4	8	5	1	2
7	5	8	3	1	2	6	9	4
4	9	2	6	7	3	8	5	1
1	8	3	9	5	4	2	7	6
5	7	6	2	8	1	3	4	9
3	4	5	8	9	6	1	2	7
8	6	1	4	2	7	9	3	5
9	2	7	1	3	5	4	6	8
3	8	5	9	1	6	4	7	2
1	7	2	3	4	5	6	9	8
9	4	6	7	2	8	3	1	5
7	1	4	8	6	9	2	5	3
6	5	8	2	3	7	9	4	1
2	9	3	4	5	1	8	6	7
4	6	1	5	8	3	7	2	9
8	2	9	1	7	4	5	3	6
5	3	7	6	9	2	1	8	4
4	7	8	1	6	9	5	3	2
3	6	2	8	5	7	1	4	9
5	1	9	4	2	3	7	6	8
1	9	3	2	4	5	6	8	7
2	5	4	7	8	6	9	1	3
7	8	6	3	9	1	4	2	5
9	3	1	6	7	8	2	5	4
6	4	7	5	3	2	8	9	1
8	2	5	9	1	4	3	7	6

MOTS À MOTS N°141

1/ ROSERAIE 2/ DÉNEIGER 3/ SESTERCE.

MUSIQUE

Djason Philosophe en tournée en décembre prochain

L'artiste musicien et son orchestre Super Nkolo-mboka se rendront à Kinshasa et à Lubumbashi, en République démocratique du Congo, pour une série de productions scéniques.

C'est au cours de ses passages aux émissions de chroniques musicales de Kinshasa que Djason Philosophe a donné l'information. « Je suis venu pour finaliser les accords de deux prestations, qui se tiendront au mois de décembre. Un spectacle à mon siège de Kinshasa et l'autre à Lubumbashi », a indiqué l'artiste.

Djason Philosophe a, par ailleurs, rappelé que « l'orchestre Super Nkolo-mboka est né à Kinshasa, et que cela serait un grand plaisir de renouer avec ce beau public ». Il a remercié les acteurs culturels de cette ville et tous ceux qui l'ont soutenu dans l'accompagnement de ses deux titres, lancés il y a quelques mois notamment. Il s'agit du générique « Envoûtement » et la chanson « Rumba na piste », extraits de son album « Multicolor », dont la vente se fait déjà en ligne sur les plates-formes de téléchargement.

Pour ce qui est de la musique des deux rives, Djason Philosophe a fait savoir que celle-ci a perdu sa place d'antan sur l'échiquier continental. « Notre musique était produite par les Guinéens, Camerounais, Béninois, Ivoiriens



et bien d'autres. De nos jours, ces derniers ont compris qu'il faut donner un coup de pouce à leur propre musique. Je pense également que c'est un problème de management. Nos managers doivent étendre leur réseau de partenaires, afin de beaucoup vendre à l'extérieur notre musique », a-t-il dit.

L'artiste a également interpellé les musiciens congolais à chanter dans diverses langues, non pas seulement en lingala, afin que cette musique traverse les frontières. Dans son album « Multicolor » de dix titres, Djason Philosophe a des chansons telles que « Samba do Congo, Salsa del Congo et Hola ola » chantées en portugais et en espagnol. Il a promis la sortie en entier de l'album « Multicolor », en décembre prochain.

Bernadet Galeko (Stagiaire)

LIGUE DES CHAMPIONS TOTAL

WAC-Al Ahly, acte 2

Les équipes marocaine et égyptienne s'affronteront à nouveau, le 4 novembre, en finale retour de la prestigieuse compétition africaine des clubs. Le vainqueur succédera au club sud africain de Mamelodi Sundowns.

Lors de la manche aller, disputée le 28 octobre, Al Ahly sporting club, pourtant dominateur, a été tenu en échec (1-1) par le Wydad athlétique de Casablanca (WAC), qui n'a fait que résister pour ramener de l'Egypte un nul avec but, lui donnant un léger avantage pour la manche retour. Mais attention, rien n'est encore joué, car Al Ahly

pourrait s'appuyer sur l'expérience du passé pour redresser la barre.

En 2012, le club égyptien était tenu en échec sur le score identique, mais il avait gagné l'Espérance de Tunis (2-1) pour sa septième consécration. Il rééditait alors l'exploit de 2006 quand il avait été accroché à domicile (1-1) par le club sportif Sfaxien avant de s'imposer à l'extérieur (1-0). Al Ahly, qui dispute la onzième finale de son histoire, court derrière sa neuvième consécration (1982, 1987, 2001, 2005, 2006, 2008, 2012 et 2013). Dans son palmarès, il n'a perdu que deux finales de la Ligue des champions en 1983 face à Asante Kotoko du Ghana (0-0 puis

0-1) et 2007 face à l'Etoile de Sahel (0-0 puis 1-3). En face, le Wac ne compte à son actif qu'une Ligue des champions gagnée en 1992 face à Al Hilal du Soudan (2-0 puis 0-0). Il avait manqué l'occasion de soulever le deuxième trophée en 2011, lorsqu'il se faisait battre (0-1) par l'Espérance de Tunis après un nul de (0-0). Le Wac veut réécrire son histoire. Pour y arriver, il doit s'appuyer sur son statut de meilleure défense de la compétition avec 6 buts encaissés en 12 rencontres face au géant Al Ahly meilleure attaque avec 21 buts. Seules les 90 minutes permettront d'établir la vérité car le ballon est rond pour tout le monde.

James Golden Eloué

COUPE DU MONDE U-17

L'Angleterre consacrée, le Mali manque le podium

Les Anglais sont depuis le 28 octobre champions du monde des moins de 17 ans, grâce à leur victoire (5-2) sur les Espagnols en finale. Le représentant africain, battu par le Brésil (0-2), se contente de la quatrième place.

Sergio Gomez, auteur d'un doublé à la 10^e minute et à la 31^e, plaçait déjà l'Espagne sur la voie du succès. Mais les Anglais ont fait preuve d'une bonne réaction qui leur a permis d'inscrire cinq buts. Brewster a réduit le score à la 41^e minute, Gibbs White a éga-

lisé à la 58^e, avant que Foden, lui aussi auteur d'un doublé, ne donne un avantage conséquent aux jeunes anglais à la 69^e minute puis à la 88^e. Mais avant, Guehi avait inscrit le 4^e but à la 84^e minute. Le Brésil, quant à lui, a remporté la petite finale face au Mali. Alan a ouvert le score à la 55^e minute, puis Yuri a fait le break à la 88^e.

C'est souvent rare que l'Afrique loupe de près le podium de la compétition, qui lui réussit souvent. Excepté les éditions 1989, 2003, 2005, 2011 et 2017, l'Afrique a toujours eu au moins un représentant au podium. En

1985, le Nigeria a remporté la compétition avant de rééditer l'exploit deux ans plus tard. En 1991, il cède le témoin au Ghana qui remporte son premier trophée mondial de la catégorie, avant que le Nigeria ne reprenne ses droits en 1993. Deux ans après, le Ghana lui succède à nouveau. Après, vient un passage à vide où l'Afrique se contentait du second rôle. Le Ghana se classe 2^e en 1997 puis 3^e en 1999. En 2001, le Nigeria échoue en finale avant de gagner en 2007, 2009, 2013 et 2015.

J.G.E.

BRIN D'HISTOIRE

Le Festac

Voici 21 ans que le Fespam tente de s'imposer dans l'univers mondial des festivals, avec des résultats mitigés. Il est l'héritier d'une liste déjà longue de tentative similaire d'affirmation culturelle de l'Afrique. En 1977, il y a quarante ans, se tenait, à Lagos, au Nigeria, la 2^{ème} édition du Festac, après le festival des arts nègres de Dakar en 1966. Entre les deux eut lieu le Festival panafricain d'Alger en 1969, au cours duquel, les Bantous de la capitale contribuèrent à asseoir la renommée de la musique des rives du fleuve Congo, en remportant la médaille de bronze dans la catégorie musique derrière l'Algérie, le pays médaille d'or et la Guinée-Conakry, médaille d'argent. Le Congo-Kinshasa, représenté par l'orchestre Bamboula de Papa Noël, y fit de la figuration. Ce succès mit fin quelques temps un terme au débat du leadership musical sur les deux rives. Même le passage de Rochereau Tabu Ley à l'Olympia n'y fit rien. Les Bantous étaient les plus forts. Outre ces derniers, la délégation congolaise, conduite par Henri Lopès, alors ministre de la Culture, Maxime Ndebeka, directeur général de la Culture, et Clément Ossinondé, président de l'UMC (Union des musiciens congolais), comprenait le groupe vocal

« Les Elus », Franklin Boukaka et la Sanza, les Balafonistes de la Sangha, le groupe folklorique de Mbomou, le ballet moderne, les Bouchers et le théâtre.

Le Festac c'est le Festival des arts et de la culture (Festac) négro-africains ouvert le samedi 15 janvier 1977 en présence des délégations de 47 pays et de neuf chefs d'Etat africains, parmi lesquels le général Olusegun Obasanjo du Nigeria, qui prononça le discours d'ouverture. La flamme du festival, allumée en même temps que le lâcher de pigeons brûla jusqu'au 12 février suivant. Le Festac, deuxième édition après celui de Dakar, visait à assurer la reconnaissance, la propagation et la promotion de la culture négro-africaine plurielle.

À l'issue du premier festival mondial des Arts nègres de Dakar en 1966, le Nigeria avait été retenu pour organiser l'édition suivante. Mais la guerre du Biafra en contraria la réalisation. Reporté en 1975, le renversement du président Gowon en différa la tenue. L'élargissement du festival aux pays de l'Afrique du nord récusé par le Sénégal faillit entraîner l'absence de ce pays. Un communiqué publié à Lagos et à Dakar rétablit les choses : « l'élément essentiel est que le festival soit conçu pour tous les peuples noirs du

monde entier. Le festival est ouvert à tous les pays membres de l'OUA, aux gouvernements noirs et aux communautés noires hors d'Afrique ». Belle pirouette rhétorique pour réconcilier tout le monde.

L'insigne du Festac est un masque d'ivoire du XVI^{ème} siècle. Des rois du Bénin le portaient sur la poitrine lors des cérémonies royales ancestrales. Le dernier monarque qui l'utilisa fut le roi Ovoramwan qui fut détrôné lors de la chute de l'empire du Bénin, il y a 120 ans, en 1897. Cette année-là, ce masque tomba entre les mains du consul général du protectorat de la côte du Niger, Sir Ralph Moore. Il se trouve actuellement au British Muséum de Londres.

Le drapeau du festival est composé de trois rectangles perpendiculaires égaux. Les deux rectangles extérieurs sont noirs et le rectangle central en or. Le motif du festival apparaît en surimpression sur le fond or au centre de ce drapeau. La couleur noire symbolise les peuples noirs du monde, l'or représente la richesse de la culture des zones et des peuples concernés par le festival mais aussi le fait que les peuples non noirs associés aux peuples noirs participent au festival.

Le Festac déploya un programme ambitieux : expositions, théâtre, littérature, cinéma, musique et danse. Le colloque sur le thème : « Civilisation noire et éducation », divisé en plusieurs sous thèmes, connut la participation d'éminentes personnalités de toute l'Afrique et de la diaspora.

Au Festac 77, le Congo est représenté par l'orchestre national, composé de : Sébastien Biks Bikouta (chef d'orchestre) ; Ange Ndjendo, Athis Sita, Simon Mangouani, Felly Bouanga (chant) ; Gerry Gérard, Mascott Samba, Mermans Passy, Alphonse Taloulou, Léopold Bouma (guitares) ; Nino Malapet, Jean-Serge Essous, Jean Saïdou (saxo) ; Kabongo Wetu et Samuel Sammy Malongo (trompettes) ; Saturnin Pandi, Rikky Siméon Malonga et Ernest Massengo (batterie). Au Festac 77, le Théâtre national congolais a présenté, avec succès, la pièce « Les Patriotes ».

Dix-neuf ans après, l'Union africaine, dans sa volonté d'affirmation culturelle, organise, avec le Congo, le Festival panafricain de musique. Après plus de dix éditions, cette institution peine à trouver la bonne carburation. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu